

## Maçon



Le maçon monte, construit, coule les éléments porteurs d'un bâtiment.

Il est capable d'assurer la chaîne de construction, du coffrage en passant par le bétonnage et le ferrailage mais pour tout type de construction (parpaings, briques, pierre) le principal de son travail consiste à lier entre eux les éléments de la construction des murs, du sol, des poutrelles, etc. Il monte les murs et les cloisons, coule les dalles, pose les planchers.

Il assure l'étanchéité et la protection des locaux ou des bâtiments par la pose d'isolants ou l'application d'enduits.

Il réalise des éléments d'ouvrage à partir de blocs de béton, briques, poutrelles... réunis par des matériaux de liaison (ciment). Pour des ouvrages en béton armé, il réalise des coffrages en bois, des châssis d'armatures, procède au gâchage manuel ou mécanique, au roulage du béton. Il effectue aussi des enduits divers, plus particulièrement au mortier de ciment. Il maîtrise le maniement des outils à main (truelle, fil à plomb, martelet, niveau à bulle, équerre...) et des outils mécaniques (bétonnière, élévateur, vibreur électrique ou pneumatique...)

La plupart du temps à l'extérieur et souvent sur des échafaudages, le maçon se déplace d'un chantier à l'autre et travaille parfois pendant plusieurs mois loin de son domicile. Il arrive sur le terrain après le terrassier qui prépare le sol. Il implante les bâtiments d'après les indications du géomètre.

Si les conditions de travail restent assez difficiles, elles se sont améliorées. La manutention, la mise en place des matériaux, l'évacuation des décombres sont facilitées par du matériel mécanisé. Les entreprises cherchent à protéger leur personnel contre les intempéries et à prévenir les accidents de travail.

### ↪ Débouchés

Le titulaire de ce diplôme exerce des activités de maçonnerie dans une entreprise de bâtiment, et principalement dans le domaine du gros œuvre.

Les entreprises du BTP recherchent des ouvriers qualifiés.

Dans les entreprises artisanales, ceux-ci travaillent au sein de petites équipes. Dans les grandes, ils sont formés sur le tas aux nouvelles techniques du béton sous les ordres d'un chef d'équipe.

Après quelques années d'expérience, un maçon peut devenir chef d'équipe, puis chef de chantier (gros œuvre, travaux publics) ou se mettre à son compte comme artisan s'il a des connaissances en gestion et en comptabilité. Il peut aussi se spécialiser, en tant que façadier par exemple.

### ↪ Accès à la formation

Après une classe de 3ème

### ↪ Programme

Disciplines et activités	1 <sup>ère</sup> Année	2 <sup>ème</sup> Année
Enseignement technologique et professionnel	522 h	442h
Vie sociale et professionnelle	29h	39h
Enseignements généraux		
Français, histoire-géographie	101h30	91h
Mathématiques Sciences	101h30	91h
Langue vivante	58h	52h
Arts appliqués-cultures artistiques	58h	52h
EPS	72h30	65h
Education civique, juridique et sociale	14h30	13h
Période de formation en milieu professionnel	7 semaines	7 semaines

### ↪ Enseignements professionnels

- Lecture de plans
- Organiser les tâches, choisir l'outillage et les matériaux
- Connaître les étapes de la réalisation et de la pose, monter et démonter un échafaudage, fabriquer un coffrage
- Assemblage des pierres, parpaings, briques à l'aide d'un ciment
- Connaissance des matériaux : béton, mortier, enduits, bois et dérivés, aciers, plâtres, colles

- Connaissance des matériels (fosse étanche, fonctionnement d'un conduit de cheminée ou de ventilation). Les outils à main (truelle, fil à plomb) et les outils mécaniques (bétonneuse, élévateur)
- Ouvrages de maçonnerie : les fondations, les dallages, les planchers, les poutres, les murs, les escaliers ainsi que l'ensemble de la chaîne de construction, du coffrage à l'enduit en passant par le bétonnage ou le ferrailage.
- Santé et sécurité au travail

### Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 14 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

### Examen

#### Enseignement professionnel :

- Analyse d'une situation professionnelle, coeff. 4
- Réalisation d'ouvrages courants, coeff. 9 (dont coeff. 1 pour la prévention santé environnement)
- Réalisation d'ouvrages annexes, coeff. 4

#### Enseignement général :

- Français et histoire-géographie-éducation civique, coeff. 3
- Mathématiques – sciences physiques et chimiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve facultative : Langue vivante étrangère

### Statistiques

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 31 candidats inscrits, 31 présentés, 23 admis (soit 74.20 % de réussite).

En 2015, dans l'académie de Montpellier : 36 candidats inscrits, 36 présentés, 28 admis (soit 77.78% de réussite).

En 2016, dans l'académie de Montpellier : 42 candidats inscrits, 42 présents, 32 admis (soit 76,19% de réussite).

### Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent

aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

#### Principales poursuites d'études

- Autre CAP (en 1 an) dans une spécialité voisine : CAP Carreleur-mosaïste
- Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- Bac pro Travaux publics
- Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti
- Bac pro Technicien d'études du bâtiment option études et économie
- Brevet professionnel (BP) Maçon
- BP Plâtrerie et plaque

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

### Où se former en Languedoc Roussillon

#### 11 Lézignan

CFA du bâtiment **A**

#### 30 Bagnols / Cèze

Lycée professionnel privé Ste Marie

#### 30 La Grand Combe

Lycée professionnel privé Pasteur

#### 30 Méjannes Les Alès

CFA du bâtiment et travaux publics **A**

#### 30 Nîmes

Lycée Frédéric Mistral

#### 34 Baillargues

CFA Compagnons du Devoir **A**

#### 34 Gignac

LPTAH **A**

#### 34 Montpellier

CFA du bâtiment et TP Pierre Villeneuve **A**

EREA Jean Jacques Rousseau

Lycée professionnel Léonard de Vinci

#### 48 Mende

CFA interprofessionnel Henry Giral **A**

#### 66 Perpignan

CFA du BTP Marcel Mercader **A**

#### 66 Villeneuve des Monts

Lycée professionnel A Sauvy

**A** Formation en apprentissage

### En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Dossier « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers du bâtiment »
- Après un CAP ou un BEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

**N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.**